



Conseil de sécurité

Distr. générale
5 décembre 2016
Français
Original : arabe

Lettres identiques datées du 1^{er} décembre 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Les civils continuent d'être la cible de crimes contre l'humanité perpétrés dans diverses villes syriennes par des groupes terroristes armés tels que Daech, le Front el-Nosra, l'Armée de la conquête, Ahrar el-Cham, le mouvement Nouredine Zanki, l'Armée de l'islam et d'autres groupes qui reçoivent un soutien de l'étranger et sévissent depuis près de six ans en raison de l'aide généreuse que leur fournissent des États désormais connus de tous, comme la Turquie, l'Arabie saoudite et le Qatar, sous forme de fonds, d'armes et de munitions, mais aussi de couverture politique et médiatique, sans parler de l'appui que leur apportent publiquement ou non certains membres du Conseil de sécurité.

Les groupes terroristes armés visent systématiquement les biens et installations publics, les infrastructures, les institutions économiques et plus particulièrement les établissements scolaires. On trouvera en annexe un rapport détaillé sur les dégâts subis par le Ministère syrien de l'éducation jusqu'au 30 octobre 2016. Il renseigne sur le nombre d'écoles, de complexes scolaires et de bâtiments administratifs totalement ou partiellement détruits, ainsi que sur les coûts de réparation engendrés et sur le nombre d'enseignants et d'élèves victimes dans toutes les provinces syriennes.

Le mutisme observé par la communauté internationale face à ces crimes encourage les groupes terroristes armés à continuer de tuer des innocents et de détruire la civilisation et la culture syriennes.

Le Gouvernement réaffirme qu'il continuera de combattre et de réprimer le terrorisme et se dit à nouveau résolu à s'acquitter des devoirs constitutionnels et juridiques qui sont les siens pour protéger le peuple, le territoire et la souveraineté de la Syrie. Il demande au Conseil de sécurité et au Secrétaire général de dénoncer les actes de terrorisme et de s'acquitter de leurs responsabilités qui consistent à combattre le terrorisme, à s'attaquer à ses causes profondes, à tarir ses sources de financement et à punir ceux qui le soutiennent, en application des résolutions du Conseil en matière de lutte contre le terrorisme, notamment les résolutions 2170 (2014), 2178 (2014) et 2199 (2015). Le Gouvernement engagera des poursuites contre les États qui soutiennent les groupes terroristes et les fera répondre de leurs actes, tôt ou tard.



Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Bashar **Ja'afari**

**Annexe aux lettres identiques datées du 1^{er} décembre 2016
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe
syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Dommages subis dans le secteur de l'éducation

Le coût des dommages subis dans le secteur de l'éducation est évalué à plus de 305 247 494 000 livres syriennes, réparties comme suit :

1. Dommages directs

- Au total, 444 écoles ont été entièrement détruites; il faudra déboursier quelque 66 600 000 000 livres syriennes pour les reconstruire.
- Au total, 811 écoles ont été partiellement détruites; il faudra déboursier quelque 12 165 000 000 livres syriennes pour les réparer.
- Au total, 9 433 écoles ont besoin de réparations, pour un coût total d'environ 141 495 000 000 livres syriennes.
- Au total, 216 complexes scolaires et bâtiments administratifs ont été endommagés; il faudra déboursier quelque 4 330 330 000 livres syriennes pour les réparer.
- La valeur des équipements, des machines et du matériel utilisés dans le secteur de l'éducation qui ont été volés ou vandalisés est estimée à 48 577 164 000 livres syriennes.

2. Dommages indirects

Des élèves de tous les niveaux n'ont plus la possibilité d'aller à l'école; le coût de rattrapage des cours manqués par ces élèves est évalué à 32 080 600 000 livres syriennes.

3. Pertes humaines

On déplore, dans l'ensemble du pays, la mort de 457 enseignants et fonctionnaires et de 630 élèves (filles et garçons), soit au total 1 087 personnes. Le tableau ci-dessous présente les chiffres pour chaque province :

<i>Province</i>	<i>Nombre d'élèves tués</i>	<i>Nombre d'enseignants et d'employés de l'administration tués</i>
Damas	33	24
Rif-Damas	226	72
Deraa	80	77
Qouneïtra	15	21
Soueïda	0	9
Homs	100	25
Hama	46	25
Alep	35	17
Edleb	21	48

<i>Province</i>	<i>Nombre d'élèves tués</i>	<i>Nombre d'enseignants et d'employés de l'administration tués</i>
Tartous	6	44
Lattaquié	21	14
Hassaké	8	11
Deïr el-Zor	24	28
Raqqa	15	16
Administration centrale	0	26
Total	630	457
		1 087
